



Association Nationale de Défense  
des Victimes de l'Amiante

## **Très forte mobilisation pour la manifestation du 13 octobre : les victimes restent en attente des réponses du gouvernement !**

La manifestation pour une meilleure prévention et réparation des risques professionnels organisée en commun par la FNATH et l'ANDEVA a réuni plus de 20 000 participants à Paris cet après-midi et plusieurs centaines en Province. Cette manifestation était notamment soutenue par la CGT et la Fédération des Mutuelles de France.

Après cette manifestation, une délégation de l'ANDEVA et de la FNATH a été reçue par les cabinets des ministres de la santé et du travail. Si les représentants des ministres ont assuré de leur volonté de dialogue, ils n'en ont pas pour autant annoncé de mesures concrètes en faveur des victimes du travail.

La discussion a été tendue sur la question des franchises médicales. Pour les associations, cette mesure, qui consiste à faire payer les malades, remet en cause les principes fondateurs de l'assurance maladie. De plus, elle est inique pour les victimes du travail : en effet, dans leur cas, les franchises conduisent à leur faire payer la réparation de leurs préjudices. Le cabinet a demandé 8 jours pour examiner la situation particulière des victimes du travail.

En revanche, les associations ont noté avec intérêt la prudence du gouvernement à transposer l'accord sur la prévention et la réparation des risques professionnels signés par les partenaires sociaux – à l'exception de la CGT et de la CFE-CGC, sur lequel les associations avaient émises les plus vives réserves. Elles ont noté également l'annonce du retrait du PLFSS, après avis du conseil d'Etat, des dispositions concernant la gouvernance de la branche accidents du travail et maladies professionnelles.

Les associations relèvent la volonté du gouvernement d'engager des discussions techniques sur la réparation et sur la cessation anticipée d'activités des travailleurs de l'amiante.

Contacts presse :

ANDEVA : François Desrioux, 06 11 59 60 20

FNATH : Arnaud de Broca, 06 20 51 04 83